



**Bureau communautaire
Mardi 27 Février 2024
DECISION DE BUREAU**

Nombre de membres du bureau : 11

Nombre de présents : 6

Nombre de votants : 6

Présents : M. Claude REVEL, Mme Marie PASSIEUX, M. Claude VALERO, M. Bernard COSTE, M. Olivier BERNARDI, M. Joseph RODRIGUEZ.

Absents : M. Francis BARDEAU, Mme Isabelle SILHOL, M. Olivier BRUN, M. Gérald VALENTINI, Mme Myriam GAIRAUD.

Rapporteur : M. Claude REVEL.

Approbation d'une convention de partenariat entre la Communauté de communes et la commune de Saint-Félix-de-Lodez pour l'organisation d'un spectacle

Monsieur REVEL rappelle que par délibération en date du 05 Octobre 2021, le Conseil communautaire a approuvé une délégation de pouvoir au Bureau communautaire pour prendre toute décision concernant l'approbation des conditions d'affectation, d'occupation et de location, constitutives ou non de droits réels, des biens meubles et immeubles, pour une durée n'excédant pas neuf ans.

Vu l'arrêté préfectoral n°2019-I-1658 portant modification des compétences de la Communauté de communes du Clermontais,

Considérant que depuis plusieurs années, le Théâtre le Sillon organise plusieurs spectacles en partenariat avec la commune de Saint-Félix-de-Lodez sur son espace public ou dans ses locaux afin de venir au plus près du public. Dans le cadre de sa saison culturelle itinérante, le Théâtre le Sillon et la commune de Saint-Félix-de-Lodez coopèrent pour accueillir et organiser le spectacle de théâtre suivant :

« Un Océan d'amour », par la Cie La Salamandre

En salle, le jeudi 14 mars et vendredi 15 mars 2024, de 10h00 à 10h50, et de 14h30 à 15h20

à la salle Robert Arniac, sur la commune de Saint-Félix-de-Lodez.

Une odyssée épique et poétique dans un univers de papier

Un duo hilarant d'employés de bureau raconte, sans un mot et à l'heure de la pause, les rocambolesques mésaventures d'un marin pêcheur breton et de sa Bigoudène de femme.

Un océan d'amour est une adaptation à la scène de la bande dessinée de Grégory Panaccione et Wilfrid Lupano. Cette histoire muette nous plonge dans une aventure burlesque où il est question d'amour et de routine, du temps qui passe, de solitude, de pollution, de société de consommation, de tempête et de pensées insignifiantes qui deviennent de grandes idées. Les deux comédiens-manipulateurs sont épatants de drôlerie et transforment un bureau et quelques feuilles de papier en odysée maritime où souffle le vent du large !

Les quatre représentations sont à destination du public scolaire.

Une représentation tout public, sur billetterie aura lieu le 16 mars 2024 sur une autre commune du territoire.

La Communauté de communes du Clermontais, Théâtre Le Sillon s'engage à :

Moyens logistiques :

- Mettre à disposition le personnel et le matériel scénique nécessaire au bon déroulement du spectacle,
- Mettre à disposition de la Mairie de Saint-Félix-de-Lodez x 3 invitations par spectacle à destination des élus municipaux et du secrétaire de Mairie.

Moyens financiers :

- Prendre en charge le coût du contrat de cession du spectacle,
- Prendre en charge le coût des déplacements, des repas et de l'hébergement de la compagnie,
- Prendre en charge le coût du gardiennage éventuel du site,
- Prendre en charge les droits SACD/SACEM.

2) La Commune de Saint-Félix-de-Lodez s'engage à :

Moyens logistiques :

- Mettre à disposition la salle Robert Arnihac du mercredi 13 mars 2024 à 14h00 au vendredi 15 mars 2024 à 18h30,
- Remettre toutes les clés au régisseur le mercredi 13 mars 2024 à 14h00,
- Autoriser le régisseur du théâtre à se brancher sur l'armoire électrique de la salle,
- Assurer le nettoyage des lieux avant et après le départ de la compagnie mettre à disposition sur site 3 tables et 6 chaises.

Une convention détermine les modalités administratives et techniques de ce partenariat.

Après en avoir délibéré, le Bureau, à l'unanimité :

- **APPROUVE** la convention de partenariat entre la Communauté de communes et la commune de Saint-Félix-de-Lodez pour l'accueil des spectacles mentionnés ci-dessus,
- **AUTORISE** Monsieur le Président ou son représentant à signer toutes pièces utiles à l'exécution de la présente décision,

- **RAPPELLE** que toutes les décisions prises par le Bureau en application de ses délégations sont systématiquement rapportées en Conseil communautaire.

Fait à Clermont l'Hérault, le 27 Février 2024

Le Président de la Communauté
de communes du Clermontais,



Claude REVEL

**Convention de partenariat
pour l'accueil et l'organisation de spectacles
Ref : 24COCOM04**

Entre les soussignés :

LA COMMUNAUTE DE COMMUNES DU CLERMONTAIS

Théâtre Le SILLON

Espace Marcel Vidal

20 Avenue Raymond Lacombe - 34800 Clermont l'Hérault

Numéro S.I.R.E.T. : 243 400 355 00034 - code APE 8411 Z

Téléphone : 04 67 88 95 50

Représenté par **Monsieur Claude REVEL**, en sa qualité de Président

Ci-après dénommé « **La Communauté de communes du Clermontois** »

Et

LA COMMUNE DE SAINT FELIX DE LODEZ

Mairie, 10 la Placette, 34725 Saint-Félix-de-Lodez

N° Siret : 213 402 548 00019

Téléphone : 04 67 96 60 60

Représentée par **Joseph Rodriguez** en sa qualité de Maire

Ci-après dénommée « **La Commune de Saint-Félix de Lodez** »

Préambule :

Depuis plusieurs années, le Théâtre Le Sillon organise un spectacle en partenariat avec la Commune de Saint-Félix-de-Lodez dans ses locaux afin de venir au plus près du public.

Les parties souhaitent reconduire et renforcer ce partenariat en contractualisant des engagements de soutien respectif.

Il est convenu et arrêté ce qui suit :

Article 1 – Objet

La Communauté de communes du Clermontais, Théâtre Le Sillon et la Commune de Saint-Félix-de-Lodez coopèrent pour accueillir et organiser le spectacle suivant :

« Un Océan d’amour »

Par la Cie La Salamandre

En salle,

Le jeudi 14 mars et vendredi 15 mars 2024, de 10h00 à 10h50, et de 14h30 à 15h20

à la salle Robert Arnihac, sur la commune de Saint-Félix-de-Lodez

Une odyssee épique et poétique dans un univers de papier

Un duo hilarant d’employés de bureau raconte, sans un mot et à l’heure de la pause, les rocambolesques mésaventures d’un marin pêcheur breton et de sa Bigoudène de femme.

Un océan d’amour est une adaptation à la scène de la bande dessinée de Grégory Panaccione et Wilfrid Lupano. Cette histoire muette nous plonge dans une aventure burlesque où il est question d’amour et de routine, du temps qui passe, de solitude, de pollution, de société de consommation, de tempête et de pensées insignifiantes qui deviennent de grandes idées. Les deux comédiens-manipulateurs sont épatants de drôlerie et transforment un bureau et quelques feuilles de papier en odyssee maritime où souffle le vent du large !

Écriture et interprétation Samuel Lepetit et Christophe Martin Mise en scène Denis Athimon

Production *Compagnie La Salamandre Avec le soutien de* Espace culturel Capellia, La Chapelle sur Erdre – Centre culturel la Conserverie, Saint-Gilles Croix de Vie - Bouffou Théâtre, Hennebont - Conserverie La Perle des dieux - Aide à la création : Région des Pays de la Loire, Département de Loire-Atlantique - **Mécénat** Fondation BPGO

Adapté de la BD Un océan d’amour, Lupano – Panaccione © Éditions Delcourt – 2014

Les quatre représentations sont à destination du public scolaire.

Une représentation tout public, sur billetterie aura lieu le 16 mars 2024 sur une autre commune du territoire.

Article 2 – Engagements des parties

1) La Communauté de communes du Clermontais, Théâtre Le Sillon s’engage à :

Moyens logistiques :

- Mettre à disposition le personnel et le matériel scénique nécessaire au bon déroulement du spectacle,
- Mettre à disposition de la Mairie de Saint-Félix-de-Lodez x 3 invitations par spectacle à destination des élus municipaux et du secrétaire de Mairie.

